

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Nom de la substance: dichromate de potassium
Numéro d'Enregistrement 01-2119454792-32-XXXX
REACH:
N° CAS: 7778-50-9
N° Index: 024-002-00-6
N° CE: 231-906-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º
Lieu: N-4050-320 Porto
Téléphone: +351 226002917
E-mail: info@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Internet: www.analytichem.com
Service responsable: SDS service department

Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV
Rue: Industriezone "De Arend" 2
Lieu: B-8210 Zedelgem
Téléphone: +32 50 28 83 20
E-mail: info.be@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Service responsable: AnalytiChem:
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 2 de 15

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 070 245 245 (8002 5500 Luxembourg) / +32 2 808 3237 (CHEMTREC-Belgium) / +352 20 20 24 16 (CHEMTREC-Luxembourg)

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ox. Sol. 2; H272
Carc. 1B; H350
Muta. 1B; H340
Repr. 1B; H360FD
Acute Tox. 2; H330
Acute Tox. 3; H301
Acute Tox. 4; H312
Skin Corr. 1B; H314
Eye Dam. 1; H318
Resp. Sens. 1; H334
Skin Sens. 1; H317
STOT RE 1; H372
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Danger
d'avertissement:

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H330	Mortel par inhalation.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 3 de 15

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P221	Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule:	K ₂ Cr ₂ O ₇
Poids moléculaire:	294,19 g/mol

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7778-50-9	dichromate de potassium			100 %
	231-906-6	024-002-00-6	01-2119454792-32-XXXX	
	Ox. Sol. 2, Carc. 1B, Muta. 1B, Repr. 1B, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H272 H350 H340 H360FD H330 H301 H312 H314 H318 H334 H317 H372 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7778-50-9	231-906-6	dichromate de potassium	100 %
		par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 129,5 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 5 - 100	

Information supplémentaire

Substance SVHC.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 4 de 15

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

de l'eau si nécessaire avec du charbon actif

Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

corrosif

Irritant

Toux

Dyspnée

Réactions allergiques

Risque de lésions oculaires graves.

Troubles gastro-intestinaux

Pneumonie

Spasmes

Collapsus circulatoire

État inconscient

Apparition de méthémoglobine

Lésions du foie et des reins

Vomissement

Le chrome(VI) est très toxique. Il est résorbé aussi bien par les poumons que par le tube digestif. Les chromates/bichromates peuvent, en tant qu'oxydants forts, provoquer des brûlures et des ulcères de la peau et des muqueuses ainsi que des irritations des voies respiratoires supérieures. Après pénétration de la substance dans les plaies se forment des ulcères cicatrisant difficilement. Chez les personnes sensibles, la substance provoque facilement une sensibilisation et des réactions allergiques des voies respiratoires (danger de pneumonie!) et des lésions des muqueuses nasales (éventuellement perforation du septum). En cas d'ingestion de la substance: troubles importants au niveau du tube digestif, tels que diarrhées sanglantes, vomissement (pneumonie aspiratoire!), spasmes, décompensation circulatoire, inconscience, formation de méthémoglobine.

La résorption peut provoquer des lésions du foie et des reins. Les composés de chrome(IV) sous forme respirable se révèlent clairement cancérogènes dans les tests sur l'animal. Dose létale (homme): 0,5 g.

Antidotes: agents de chélation, par exemple EDTA, DMPS (Demaval®)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Antidotes: EDTA, DMPS (Demaval®)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 5 de 15

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Solides non combustibles

Propriétés comburantes

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: fumée toxique d'oxyde de métaux

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 6 de 15

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Matériau, riche en oxygène, Comburant

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal

Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des matières combustibles.

exigences nationales

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec.

température de stockage < +30°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 7 de 15

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Noms des agents	
	Milieu environnemental	Valeur
7778-50-9	dichromate de potassium	
	Eau douce	0 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,15 mg/kg
	Sédiment marin	0,15 mg/kg
	Intoxication secondaire	17000000 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,21 mg/l
	Sol	0,035 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Gants de protection appropriés KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, email: vertrieb@kcl.de avec la spécification (test selon la norme EN374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L

Épaisseur du matériau des gants: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L

Épaisseur du matériau des gants: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

Protection respiratoire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 8 de 15

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P3

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide	
Couleur:	orange	
Odeur:	sans odour	
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation:		~398 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		>500 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair:	non applicable	
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition:		~500 °C
pH-Valeur:		3,6 (100 g/l)
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité:		~115 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible	
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible	
Densité:		2,70 g/cm³
Densité relative:	Aucune donnée disponible	
Densité apparente:		1250 kg/m³
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible	

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Peut aggraver un incendie; comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 9 de 15

Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:	100%
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible:	
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Matériau, riche en oxygène, Comburant

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Matériau combustible
Agent réducteur
Hydrazine
Nitrate d'ammonium
bore
Anhydride acétique
Acide sulfurique
Poudres métalliques
Acide chlorhydrique
Acétone
Fluor
Fer.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Métal

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:
en cas d'incendie voir : RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 10 de 15

Toxicité aiguë

Mortel par inhalation.

Toxique en cas d'ingestion.

Nocif par contact cutané.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

irritations des muqueuses

Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7778-50-9	dichromate de potassium				
	orale	DL50 129,5 mg/kg	Rat	Study report (1983)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	Study report (1983)	OECD Guideline 402
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

(dichromate de potassium)

Peut provoquer une allergie cutanée. (dichromate de potassium)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut provoquer le cancer. (dichromate de potassium)

Peut induire des anomalies génétiques. (dichromate de potassium)

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. (dichromate de potassium)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (dichromate de potassium)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(dichromate de potassium)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 11 de 15

Autres informations

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

corrosif

Irritant

Toux

Dyspnée

Réactions allergiques

Risque de lésions oculaires graves.

Troubles gastro-intestinaux

Pneumonie

Spasmes

Collapsus circulatoire

État inconscient

Apparition de méthémoglobine

Lésions du foie et des reins

Vomissement

Le chrome(VI) est très toxique. Il est résorbé aussi bien par les poumons que par le tube digestif. Les chromates/bichromates peuvent, en tant qu'oxydants forts, provoquer des brûlures et des ulcères de la peau et des muqueuses ainsi que des irritations des voies respiratoires supérieures. Après pénétration de la substance dans les plaies se forment des ulcères cicatrisant difficilement. Chez les personnes sensibles, la substance provoque facilement une sensibilisation et des réactions allergiques des voies respiratoires (danger de pneumonie!) et des lésions des muqueuses nasales (éventuellement perforation du septum). En cas d'ingestion de la substance: troubles importants au niveau du tube digestif, tels que diarrhées sanglantes, vomissement (pneumonie aspiratoire!), spasmes, décompensation circulatoire, inconscience, formation de méthémoglobine. La résorption peut provoquer des lésions du foie et des reins. Les composés de chrome(IV) sous forme respirable se révèlent clairement cancérogènes dans les tests sur l'animal. Dose létale (homme): 0,5 g. Antidotes: agents de chélation, par exemple EDTA, DMPS (Demaval®)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BCF: 17,4

Oncorhynchus mykiss

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 12 de 15

13.1. Méthodes de traitement des déchets**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.
Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas mélanger à d'autres déchets.

L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3086
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	SOLIDE TOXIQUE, COMBURANT, N.S.A. (dichromate de potassium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	6.1+5.1
Code de classement:	TO2
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	500 g
Quantité exceptée:	E4
Catégorie de transport:	2
N° danger:	65
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3086
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	SOLIDE TOXIQUE, COMBURANT, N.S.A. (dichromate de potassium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	6.1+5.1
Code de classement:	TO2
Dispositions spéciales:	274 802
Quantité limitée (LQ):	500 g
Quantité exceptée:	E4

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3086
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	TOXIC SOLID, OXIDIZING, N.O.S. (potassium dichromate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	II

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 13 de 15

Étiquettes: 6.1+5.1
Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 500 g
Quantité exceptée: E4
EmS: F-A, S-Q

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3086
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: TOXIC SOLID, OXIDIZING, N.O.S. (potassium dichromate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 6.1+5.1
Dispositions spéciales: A5
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg
Passenger LQ: Y644
Quantité exceptée: E4
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 667
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 674
IATA-Quantité maximale (cargo): 25 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui
Matières dangereuses: potassium dichromate

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):
dichromate de potassium

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 29, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): H2 TOXICITÉ AIGUË
Informations complémentaires: E1

Information supplémentaire

Substance SVHC.

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

Information supplémentaire

Feuillet d'information BG-Chimie :

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 14 de 15

M004 Substances irritantes/Substances corrosives

M039 Dommages aux fruits - Protection au travail

M053 Mesures de protection au travail lors de travaux avec des substances dangereuses

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3.

Abréviations et acronymes

Ox. Sol. 2: Matière solide comburante, catégorie de danger 2

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë, catégorie de danger 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire, catégorie de danger 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Muta. 1B: Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 1B

Carc. 1B: Cancérogénicité, catégorie de danger 1B

Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction, catégorie de danger 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 1

Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1

Aquatic Chronic 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 1

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Potassium (dichromate de) pour analyse, ACS

Révision: 03.11.2025

Code du produit: AC14.00143

Page 15 de 15

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.